



L'Espérance 1893 Mulhouse Judo organise

En partenariat avec le CD68 et la Ville de Mulhouse

Le 21^{ème} Tournoi Edouard Schuler



CLUB LABELLISÉ ARGENT

Le samedi 28 octobre 2023 :

Grand Prix benjamin(e)s

Le dimanche 29 octobre 2023 :

Grand Prix minimes

Tournoi Schuler poussin(e)s et cadet(te)s

Au Palais des Sports
33 rue de l'Illberg
68200 MULHOUSE



www.esp1893judo.com

PROGRAMME

Samedi 28 octobre 2023

GRAND PRIX BENJAMINS Accueil des clubs : 12H30

Pesée Benjamins

-30 Kg -34 Kg, -38 Kg, -42Kg

Echauffement

Début des combats

13H00-13H30

13H45

14H15

Pesée Benjamins

-46Kg, -50 Kg, - 55 Kg, -60 Kg, - 66 Kg, + 66 Kg

Echauffement

Début des combats

14H00-14H30

14H45

15H15

Pesée Benjamines

Echauffement

Début des combats

15H00-15H30

15H45

16H15

Fin prévisionnelle : 18H30

Dimanche 29 octobre 2023

GRAND PRIX MINIMES

Accueil des clubs : 08H00

Pesée Minimes Garçons

-34 Kg, - 38Kg, - 42 Kg, - 46 Kg

Echauffement

Début des combats

08H30-09H00

09H15

09H45

Pesée minimes Garçons

-50 Kg, - 55 Kg, - 60 Kg, - 66 Kg, - 73 Kg, + 73 Kg

Echauffement

Début des combats

09H30-10H00

10H15

10H45

Pesée Minimes Filles

Echauffement

Début des combats

10H30-11H00

11H15

11H45

POUSSIN(E)S

Pesée Poussines

Echauffement

Début des combats

12H00-12H30

12H45

13H15

Pesée Poussins

-22 Kg, - 25 Kg, - 28 Kg, -31 Kg

Echauffement

Début des combats

12H00-12H30

12H45

13H15

Pesée Poussins

-34 Kg, - 37 Kg, - 40 Kg, -43 Kg, - 46 Kg, + 46 Kg

Echauffement

Début des combats

13H30-14H00

14H15

14h45

CADET(TE)S

Pesée Cadet(te)s

Echauffement

Début des combats

15H30-16H00

16H15

16H45

Fin prévisionnelle : 19H00



www.esp1893judo.com

Mesdames, Messieurs,

*Nous sommes heureux de vous informer que l'Espérance 1893 Judo organisera la 21^{ème} Edition du **Challenge Edouard SCHULER** les 28 et 29 octobre 2023 et nous souhaiterions vous compter parmi nous pour cette occasion.*

Le Challenge Schuler se déroulera de la manière suivante :

Samedi 28 octobre 2023 :

- *Grand Prix benjamins, nés en 2012-2013 à partir de ceinture jaune – orange*

Dimanche 29 octobre 2023 :

- *Grand Prix minimes, nés en 2010-2011 à partir de ceinture orange*
- *Challenge Schuler poussins, nés en 2014-2015 à partir de ceinture blanche-jaune*
- *Challenge Schuler cadets, né en 2007-2008-2009 à partir de ceinture verte*

Toutes les rencontres se dérouleront selon le règlement de la FFJDA. Vous trouverez ci-joint le règlement complet de l'animation. Les Judokas devront être munis de deux années de licence dont celle de l'année en cours.

Les frais d'inscriptions se montent à 6 € par participants, dont 0.50 € seront reversés au Téléthon, pour les poussins et cadets. Pour les 2 Grand Prix, benjamins et minimes), nous ne demanderons pas de frais d'inscription

Cette manifestation aura lieu au Palais des Sports à MULHOUSE

Important :

Inscription obligatoire sur l'Extranet de la FFJDA pour les clubs français jusqu'au 26 octobre 2023.

La liste des Judokas étrangers doit arriver au club ESPERANCE 1893 avant le 26 octobre 2023, délai de rigueur, à l'aide des listes d'inscription ci-jointes.

ADRESSE : Mr ANTZ Marcel

9 rue du vieux moulin

68440 DIETWILLER Tél : 03.89.81.46.66 / 06.63.62.23.27

Site : www.esp1893judo.com

E-MAIL : marcelantz@aol.com

Meilleures salutations sportives.

REGLEMENT GENERAL

ARTICLE 1 :

La rencontre est ouverte à tous les Judokas des clubs invités par l'Espérance 1893 Mulhouse. Ceinture jaune - orange pour les benjamin(e)s, ceinture orange pour les minimes garçons et filles, ceintures blanche-jaune pour les poussins et ceinture verte pour les cadets.

Tous les Judokas participants doivent avoir deux années de licence dont celle de l'année en cours.

Certificat médical : Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération.

Le questionnaire de santé reste cependant obligatoire : si les réponses à ce questionnaire conduisent à un examen médical, le certificat demeure obligatoire.

- Une attestation remplace le certificat médical. Cette attestation doit être signée des personnes exerçant l'autorité parentale précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative (le questionnaire de santé sera chargé dans les documents de l'extranet des clubs dès que possible) ;
- Sauf dans le cas où les réponses ne sont pas toutes négatives, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois devra être produit.

Toutes les modifications sont applicables depuis le 8 mai 2021 (décret du 7 mai 2021 n° 2021-564).

ARTICLE 2 :

Chaque club est responsable de la tenue et du comportement de ses Judokas et accompagnateurs en dehors du tatami. Le club organisateur s'autorise à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de non-respect du code moral.

ARTICLE 4 :

Arbitrage :

Les rencontres se dérouleront en tableau ou en poules selon le nombre de participant pour toutes les catégories d'âge, selon les règles d'arbitrage de la FFJDA. L'aspect éducatif de l'arbitrage sera privilégié.

ARTICLE 5 :

Le service médical sera assuré par un médecin et des secouristes.

ARTICLE 6 :

L'organisation se réserve le droit de statuer sur tout événement sportif ou non survenant lors du tournoi.

ARTICLE 7 :

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol sur les lieux de la manifestation (vestiaires, parking ...).

ARTICLE 8 :

Le challenge sera attribué au club ayant récolté le plus de points lors de la manifestation

Les points seront attribués de la façon suivante :

1^{er} : 10 points

2^{ème} : 7 points

3^{ème} : 5 points

4^{ème} : 3 points

INFORMATIONS GENERALES

RESTAURATION :

- Possibilité de réserver un repas au prix de 12 € par personne au moyen du formulaire ci-dessous.
- Le paiement sera à effectuer en même temps que l'inscription.
- Un reçu vous sera délivré en retour sur demande.

ENTREE :

L'entrée du Dojo est gratuite.

ACCEUIL :

Un dossier vous sera remis par Mr Antz Marcel le jour de la rencontre.

Il est impératif de venir retirer ce dossier dès votre arrivée.

✂ -----

RESERVATION DE REPAS POUR LE 02 NOVEMBRE 2022

NOM DU CLUB : _____

Nombre de repas : _____

Nom et prénom _____

Nom et prénom _____

Nom et prénom _____

Nom et prénom _____

Nom et prénom _____

Nom et prénom _____

Nombre de repas payants : X 12 € = €

21ème CHALLENGE EDOUARD SCHULER

CLUB ETRANGER :

Arbitres :

Commissaires :

	NOM	PRENOM	CATEGORIE	DATE DE NAISSANCE	SEXE	POIDS
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						